

## Nos valeurs

Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères proposa, le 9 mai 1950, dans un geste historique, que la France et l'Allemagne, au lieu de poursuivre leurs affrontements, partagent la gestion de leurs ressources énergétiques.

Cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, cette déclaration jeta les bases de la construction d'une Europe de la paix et de la coopération entre les nations (lien avec la déclaration du 9 mai) permettant la reconstruction d'un continent ruiné et le retour de la prospérité. Robert Schuman fut élevé à la dignité de Père de l'Europe par le Parlement européen.

Aussi considérons-nous que porter le nom de Robert Schuman nous oblige.

La Fondation s'inspire ainsi de l'œuvre d'une personnalité dont la haute exigence morale fut unanimement reconnue et s'engage avec les mêmes valeurs, pour l'intérêt général français et européen. Elle ne poursuit aucun objectif d'ordre privé, particulier ou commercial.

Reconnue d'utilité publique, elle agit dans le plus strict respect des lois et des règlements et cultive un haut degré de transparence, de respect des opinions et de non-discrimination.

Adepte du dialogue entre les peuples et les Etats, du pluralisme de la pensée et de la modération de son expression, elle contribue par ses réflexions et ses publications à une meilleure connaissance des politiques européennes et œuvre à leur constante amélioration. Elle participe aux débats que peut susciter la construction européenne, avec un esprit d'ouverture, dans le respect des opinions et se tient éloignée des polémiques. Elle développe les outils pédagogiques les plus objectifs, usant d'arguments rationnels et factuels pour offrir une information de qualité à ceux qui le souhaitent. Engagée avec toute son équipe, en faveur des progrès de l'Union européenne, elle n'en est pas moins observateur lucide et honnête de ses imperfections et de ses faiblesses. Elle est libre de pensée et de parole dans les limites de son objet social.

Ouverte aux débats, elle les accepte en toutes circonstances, à l'exception des querelles partisans ou idéologiques ; elle se tient à l'écart de la vie des partis et s'abstient d'intervenir lors des échéances électorales en France et en Europe. La Fondation ne poursuit aucun but politique autre que la construction d'une Europe unie, solidaire et efficace.

Par l'approfondissement de ses recherches et de ses études, sur la qualité de laquelle elle veille scrupuleusement, elle souhaite contribuer à l'amélioration permanente du projet européen. Pour cela elle offre à des contributeurs extérieurs la possibilité de publier et d'ainsi mieux faire connaître leurs travaux, pour autant qu'ils respectent les mêmes exigences.

Les orientations qui guident ses activités sont délibérées collectivement au sein de ses instances statutaires et font l'objet d'une évaluation par les mêmes autorités.